

### **SEANCE DU 7 MAI 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le mardi sept mai, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 3 mai 2019 se sont réunis salle de la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, Madame Colette AZÉ.

Présents : Romain AUDEÇON, Colette AZÉ, Emeline BENETEAU, Daniel BOTTREAU, Jean-Jacques GAZAVE, Michel ROLLAND, Denis SALLÉ, Éric TAILLANDIER.

Absents avec pouvoir : Michèle BAZIN donne pouvoir à Sébastien BOUGEARD, Laetitia DESBOIS donne pouvoir à Jean-Jacques GAZAVE, Nicole MARCHESE donne pouvoir à Colette AZÉ.

Absents excusés : Sébastien BOUGEARD.

Absent : Julien MARIE.

Secrétaire de séance : Romain AUDEÇON.

Le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

#### **Délibérations :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE Mme le Maire à adresser une demande de FDSR pour l'aire de jeux de la Blardière.
- AUTORISE Mme le Maire à signer la convention avec le Département suite à la sécurisation de la rue d'Azay-le-Rideau.
- ACCEPTE de prendre en charge l'adhésion du régisseur du camping à l'AFCM.
- APPROUVE le rajout à la grille tarifaire du camping municipal d'un service de garage-mort et FIXE le montant dû pour une nuitée à 5.50 euros.
- ACCEPTE le principe de donner un nom à la salle des fêtes.

Le choix du nom se fera de manière consensuelle parmi les personnes ayant participé aux activités proposées par ce prêtre et qui l'ont bien connu et sera à faire valider par le Conseil municipal.

- EXPRIME son vœu de préservation du système de santé par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

#### **Informations et questions diverses**

- Rappel du déroulement de la journée de commémoration du 8 mai.
- Info spectacle de marionnettes prévu le 10 mai 2019 à 14h à la salle des fêtes ouvert à tous.
- Organisation du bureau de vote lors des élections européennes du 26 mai 2019.
- M. BOTTREAU fait le compte rendu du vote du budget de Cavités 37.
- La commission « animation » sera convoquée pour prévoir les prochaines actions de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h15.